En bref

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Actio : un magazine pour l'aide à la vie**

Band (Jahr): **97 (1988)**

Heft 5

PDF erstellt am: **10.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Décès de Me Jean-Paul Buensod

Une bien triste nouvelle! Me Jean-Paul Buensod, un ami pour beaucoup d'entre nous, est décédé subitement le 7 avril à l'âge de 64 ans. Après déjà plusieurs alertes de santé, il fut contraint, on s'en souvient, hélas, de renoncer à poser sa candidature à la présidence de la Croix-Rouge suisse, en dépit de tous les espoirs mis en lui et de toutes les insistances.

Après une brillante carrière politique qui l'avait conduit, notamment, à être élu par deux fois maire de Genève, il avait orienté ses activités extra-professionnelles vers la Croix-Rouge suisse, répondant à ses aspirations profondes. Il fut d'abord président de la section genevoise, puis membre du Conseil de direction, membre du Comité central et finalement vice-président de notre institution dès 1977. Lors de la dernière Assemblée des délégués de St-Moritz, où il fut élu membre d'honneur, nous n'imaginions tout de même pas que le message tout de sensibilité qu'il nous adressa serait en somme un message d'adieu.

Ceux qui l'ont connu et apprécié se souviendront avec reconnaissance non seulement de son dévouement, de son intelligence très fine, de son sens de la synthèse et de son don de conciliateur, mais également de son charme, de sa modestie et, bien souvent, de sa chaleureuse hospitalité.

On rappellera qu'il fut président de l'Institut Henry-Dunant, qu'il demeurait notre représentant au sein du Conseil de fondation du futur Musée international de la Croix-Rouge et qu'il dirigea la délégation de la Croix-Rouge suisse lors de la dernière Conférence internationale de la Croix-Rouge.

Les derniers honneurs lui ont été rendus, sous un soleil éclatant, dans son petit village natal de Mies où il vivait au milieu d'une famille très étroitement unie, aujourd'hui dans l'affliction, à laquelle nous avons témoigné notre profonde sympathie.

Jean-Daniel Pascalis

Une médaille pour le 125e anniversaire

En 1901, le Prix Nobel de la paix fut décerné à Henry Dunant, en reconnaissance de ses mérites pour le bien-être, la santé et la vie d'innombrables hommes et femmes. C'est l'effigie du grand homme qui ornera l'une des faces de cette médaille émise à l'occasion du 125e anniversaire du Mouvement.

Frappée pour la Croix-Rouge, le produit de la vente servira pour une bonne part à financer les activités de la Croix-Rouge suisse, en Suisse comme à l'étranger. La médaille d'une épaisseur de 35 mm, comprend 15 grammes d'argent fin et répond aux critères de qualité les plus exigeants de la numismatique actuelle.

Cette médaille sera mise en vente dans toutes les banques cantonales, au prix de 48 francs.

Ethiopie: le CICR doit interrompre ses opérations en Erythrée et au Tigré

Le 7 avril dernier, le CICR s'est vu notifier par le Gouvernement éthiopien l'ordre d'interrompre toutes ses opérations en Erythrée et au Tigré, les deux provinces du nord du pays, et de rapatrier tous ses délégués actuellement en poste dans ces deux régions.

Lancée à la fin du mois de décembre 1987, la vaste opération de secours du CICR visant à secourir les populations du nord du pays menacées par une famine d'une gravité comparable à celle de 1984/85, s'était déroulée jusque-là sans problème majeur. Les convois, malgré des retards et des blocages momentanés ont, pour la plupart, réussi à atteindre les points de distribution avant que la population, poussée par la faim, ne se mette à quitter les villages pour les centres urbains. Fin février, le CICR avait distribué des rations alimentaires mensuelles à plus de 540 000 personnes.

En mars, les choses ont malheureusement commencé à se dégrader. Un regain d'intensité de la situation conflictuelle a eu pour conséquence le blocage de nombreux convois de vivres. Beaucoup d'entrepôts régionaux n'ont pu être réapprovisionnés et la situation nutritionnelle des populations, en particulier des enfants, est particulièrement alarmante.

Au Tigré, la situation nutritionnelle des populations est encore plus grave. Les dernières distributions ont eu lieu fin février. Depuis, deux millions de personnes sont dans l'attente d'une assistance. Les mouvements de population s'intensifient dans tout l'ouest de la province ainsi que vers le Gondar, et des premières concentrations sont enregistrées autour de la ville de Korem.

Enfin, l'autorisation d'accès à la province du Wollo, accordée par les autorités au CICR vers la fin février, a de nouveau été suspendue à la mi-mars.

Dans une déclaration publique datée du 7 avril dernier, le CICR a déploré la décision des autorités éthiopiennes, en rappelant notamment le mandat qui lui est confié par la communauté internationale et qui requiert son intervention en faveur des populations en tant qu'intermédiaire neutre dans les situations de conflit. Le CICR a tout particulièrement insisté sur sa responsabilité humanitaire face aux cinq millions de personnes habitant au Tigré et en Erythrée, menacées de famine, et sur l'absolue nécessité de poursuivre et d'intensifier l'opération engagée face à la dégradation de la situation nutritionnelle et ce, afin d'éviter une catastrophe de la même ampleur que celle qu'ont subie ces deux régions en 1984/85.

Le CICR poursuit des démarches intensives auprès des autorités éthiopiennes afin de pouvoir reprendre ses activités.

Le musée Henry-Dunant de Heiden fait peau neuve

Le musée Henry-Dunant que la section de la Croix-Rouge suisse d'Appenzell Rhodes-Extérieures entretient à Heiden, va rouvrir ses portes à fin juin 1988.

L'exposition retraçant la vie et l'œuvre du fondateur de la Croix-Rouge, qui séjourna dans la localité de 1882 à sa mort survenue en 1910, a été remaniée et enrichie de documents originaux jusque-là inaccessibles au public. Elle est présentée dans les locaux de l'ancien hôpital de district.